



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Recherche
et de l'Enseignement supérieur



Communiqué de presse :

Signature d'une déclaration d'intention entre le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et l'ACEL

Le 24 octobre 2024, Stéphanie Obertin, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, et les représentants de l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL) ont signé une déclaration d'intention visant à apporter certaines adaptations au système des aides financières de l'État pour études supérieures.

Avec ces adaptations, fruits des discussions du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur avec l'ACEL, les aides financières pour études supérieures seront encore davantage axées sur la progression des étudiants, sans que la structure de base des aides, à savoir les quatre piliers que sont la bourse de base, la bourse de mobilité, la bourse sociale et la bourse familiale ne soit modifiée.

Les mesures retenues dans la déclaration d'intention comprennent certaines améliorations financières, visant à permettre aux étudiants au Luxembourg et à l'étranger, de mieux s'adapter aux évolutions socio-économiques récentes et de se consacrer pleinement à leurs études.

Communiqué par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL)

Informations non destinées à publication :

Contact :

Tom Wenandy
Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
E-mail : tom.wenandy@mesr.etat.lu
Tél.: (+352) 247-76635
GSM : (+352) 621 547 831

Gianni Di Paoli
Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL)
gianni.dipaoli@acel.lu
Tél.: (+352) 20608484-4